

**Motion du 16 septembre 2014 de Mme et M. Olga Baranova et Grégoire Carasso:
«Après «Raboule ta chaise» dans la rue de l'Ecole-de-Médecine: Raboule ta
politique contre le bruit!»**

(ainsi amendée et refusée par le Conseil municipal lors de la séance du 29 avril 2019,
dans le rapport M-1147 A)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- l'attention à porter aussi bien au droit au repos, qu'à celui de pouvoir se divertir et se rencontrer dans des lieux accessibles, notamment pour les jeunes;
- l'importance de la rue de l'Ecole-de-Médecine pour la vie nocturne genevoise;
- l'absence de vraies alternatives à ces lieux de rencontre, permettant d'éviter aux jeunes de se retrouver dans la rue;
- la disparition progressive des lieux de sortie dans la même catégorie de prix;
- l'absence de bilan des mesures déjà prises pour lutter contre l'excès de bruit dans cette même rue;
- la très forte concentration des établissements publics dans la rue en question et l'absence de projet de décentralisation de l'activité nocturne;
- l'absence de concertation avant prise de décision, alors qu'existe le Grand Conseil de la Nuit;
- le manque d'information concernant les bases légales sur lesquelles repose la volonté de limiter l'accès en terrasse et les possibilités de recours;
- l'action «Raboule ta chaise» réalisée le 10 septembre 2014, comme l'expression d'un besoin en lieux nocturnes à satisfaire,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à présenter au Conseil municipal un bilan détaillé des mesures déjà prises pour gérer l'activité nocturne dans la rue de l'Ecole-de-Médecine;
- à présenter un plan d'action pour l'avenir, intégrant des mesures qui ne soient pas purement répressives, mais également préventives et d'accompagnement de la vie nocturne genevoise, tant que d'autres lieux n'auront pas pu être développés;
- à *communiquer aux habitants les mesures qui ont déjà été prises pour lutter contre le bruit.*